



Compte-rendu Comité Technique Local du 20 octobre 2022

Ce CTL se tenait en 2ème convocation suite au boycott de toutes les organisations syndicales, pour protester une nouvelle fois contre le Nouveau Réseau de Proximité (NRP), la phase 3 de celui-ci étant à l'ordre du jour. L'inspectrice de santé et sécurité au travail (ISST) et l'assistante sociale étaient présentes. Vous pourrez lire notre déclaration liminaire sur notre [site internet](#).

Point 1 : 3ème phase du NRP

1/ CREATION SIP DE CARHAIX

La CGT Finances publiques a souligné que la mise en place du SIP de Carhaix s'effectue dans un contexte incertain et dégradé :

- Incertain sur les emplois transférés réellement notamment de Brest et de Morlaix. Car comme nous l'avons souligné à plusieurs reprises cette 3ème phase de NRP consiste en grande partie à un transfert de sièges vides.
- Incertain sur les aides attendues en cas de très probables vacances d'emplois.
- Incertain quant à la pérennité des TAD. A cet égard nous avons demandé à ce que la direction confirme l'engagement qu'elle a pris lors de la mise en place du NRP aucun agent ne devra rejoindre un autre site dans le cadre du NRP tant qu'une activité de la DGFIP existe sur le site .
- Dégradé car les SIP doivent faire face à un afflux très important d'appels téléphoniques liés aux difficultés rencontrées dans les services fonciers.

Par ailleurs nous avons évoqué la possibilité d'entraide de l'équipe d'accueil sans pour autant remettre en cause la mission d'accueil.

Madame Colas (ISST), nous a indiquée avoir des difficultés à suivre tous les projets en Bretagne au vu des délais donnés. Elle propose en lien avec l'assistante sociale, de faire des visites sur les sites concernés par cette dernière phase pour évoquer avec les agents l'organisation du travail, l'installation matérielle et les risques routiers.

L'assistante sociale, nous tient informé de l'évolution de ses missions, jusqu'ici en rdv individuel, qui évolue vers des rencontres collectives des agents.

Les agents qu'elle rencontrent ont souvent envie de quitter la sphère professionnelle qui génère un impact sur la sphère privée.

Réponse de la direction,

Concernant la souffrance des agents, la direction a conscience de cette responsabilité d'accompagner les agents et d'être particulièrement attentif aux situations individuelles. La satisfaction de la mise en place du NRP sera appréciée sur la durée.

Pour la CGT, tant pour les usagers, que pour les agents, pas besoin de boule de cristal pour savoir que ces restructurations sont un échec total !

2/ TRANSFERT DU SIE DE CHATEAULIN VERS LES SIE DE QUIMPER QUIMPERLE ET MORLAIX.

La CGT a fait part de ses plus vives inquiétudes sur la situation du SIE de Quimperlé vers laquelle l'on transfère 13 communes supplémentaires dont Chateaulin sans aucun agent supplémentaire alors que le service fonctionne déjà avec un déficit de 7 emplois !! Nous avons indiqué que la direction mettait en danger les missions et la santé des agents .

Nous avons interrogé la direction sur le nombre de dossiers professionnels concernés par le transfert des 13 communes de Chateaulin vers le SIE de Quimperlé, pas de réponse.

Nous avons également demandé à la direction si les postes recrutés via la prime d'activité allaient être pourvus au SIE de Quimperlé et au SGC de Morlaix.

Réponse de la direction,

La direction ne peut présager de la suite qui dépendra du mouvement de mutations.

3/Transfert du SIE de Carhaix vers le SIE de Quimperlé.

Les agents du SIE en poste à Carhaix seront affectés sur place en cellule de travail à distance .

Mais comme elles intègrent une autre service leurs attributions seront modifiées , ce qui va entraîner la nécessité d'une formation complémentaire . Nous avons posé la question suivante à la direction : une personne qui dans cette situation doit suivre des actions de formation peut elle bénéficier de la prime de mobilité fonctionnelle ? en partant du principe que ce besoin de formation est lié à une restructuration effectuée dans la cadre du NRP .

Nous avons interrogé la direction sur le déménagement précipité du SIE au RDC dans un endroit froid et humide.,

Réponse de la direction,

Concernant la prime la direction va se renseigner.

Concernant le déménagement, une association arriverait au 1^{er} étage, mais la direction nous affirme que ce n'est pas la cause de la précipitation de ce déménagement.

La CGT a insisté sur le fait que les agents n'avait pas besoin de subir 2 déménagements en peu de temps que cette restructuration apportait déjà assez d'inquiétude.

4/Création du SGC de Chateaulin ,

Nous avons déploré le fait qu'au 01/01/2023 il n'y aurait plus de service de plein exercice de la DGFIP dans la Presqu'île de Crozon.,

Nous avons insisté sur la situation critique de la trésorerie de Chateaulin sur la fragilisation de certaines taches liée au départ à la retraite d'agents (Comptabilité) et au manque de renfort.

Par ailleurs nous nous sommes interrogés sur l'opportunité des actions à prioriser cette interrogation vaut aussi pour le SGC de Carhaix qui a plus besoin de renfort et pas de devoir exécuter des tâches de contrôle interne .

5/ Création du SGC de Rosporden

L'opération se fera en 2 temps du fait d'une impossibilité immobilière :

- avec le transfert de l'activité des trésoreriers de Rosporden et de Fouesnant au 1/09/2023.

- avec le transfert de l'activité des trésoreriers de Concarneau et de Quimperlé (second semestre 2024)

Les agents de la trésorerie de Fouesnant subiront une mutation pour mobilité forcée.

Cette organisation de travail mixte entre SGC et trésorerie en 2 temps va impacter les conditions de

travail des agents, une nouvelle fois.

Concernant cette organisation, la direction dit avoir le temps d'y réfléchir !

Les agents de Quimperlé et Concarneau qui seront impactés en 2024, devront attendre le mouvement de mutation dédié à ce transfert en 2024 pour prétendre à la Prime de restructuration.

6/fin d'implantation du SGC de Morlaix (transfert de la trésorerie de Lanmeur)

7/Transfert de la gestion hospitalière de Crozon vers Brest CH :

Suite à notre visite dans le service de la Trésorerie Brest CH, nous avons été interpellés par les agents, **la CGT est intervenue :**

« Pour la CGT, la santé est une question fondamentale et l'hôpital public ne peut être géré comme une entreprise, ni même une clinique privée.

Si les soignants ont été « en premières lignes » lors de la crise sanitaire, les services des Finances publiques sont juste derrière, à commencer par les agents des trésoreriers hospitalières.

Cette crise a révélé que le réseau de trésorerie est bien au cœur des services publics de santé et leurs sorts sont étroitement liés.

Comme les hôpitaux, les trésoreriers subissent des restructurations et pertes d'emplois, pour la CGT la politique menée est la même partout : concentrer les structures pour « rationaliser les coûts », c'est-à-dire supprimer des emplois et diminuer l'offre de service aux usagers.

Les agents des trésoreriers hospitalières assurent le paiement du personnel hospitalier et la gestion des dépenses mais sont également en charge du recouvrement des factures, émises à l'encontre des patients, des CPAM et mutuelles, du suivi des dotations et des très nombreux excédents de versements, de la gestion des hébergés, ..la liste n'est pas exhaustive.

Bref des missions complexes et spécialisées.,

Aujourd'hui ces services n'arrivent plus à effectuer correctement leur missions, plus rien n'est à jour tant la charge de travail est importante et notamment à la trésorerie CH de Brest.

Nous avons rencontré les agents, ils nous ont dit être en grande souffrance, depuis plusieurs années les agents se sentent dépassés par la masse de travail, et se sentent livrés à eux même. Et le transfert de Morlaix et Landerneau n'a rien arrangé à la situation.

Alors les agents appréhendent l'arrivée de l'hôpital de Crozon, quelle préparation est-il prévue en amont ?

Un agent également en arrêt depuis plus d'un an, mais au-delà du manque d'effectifs que tous les services connaissent, c'est le manque de moyens et d'organisation qui est dénoncé ici.

Alors concernant les conséquences sur l'organisation du travail, continuer à effectuer les missions telles qu'elles sont réalisées actuellement, n'est pas entendable pour les agents, ils attendent des mesures concrètes et maintenant ! »

Un autre syndicat nous a rejoint mais **aucune réponse de la direction !**

8/ Transfert de la gestion d'un EHPAD de Carhaix vers la Pairie

9/ implantation de CDL (Conseillers Décideurs Locaux)

10/ implantation de SAD (service d'accueil départemental)

Bref un vaste programme de destruction du réseau, la CGT ainsi que toutes les autres organisations syndicales ont voté contre ce projet néfaste !

Point pour information trésorerie Amendes

Report du transfert de la Trésorerie Amendes de Brest vers Concarneau

Ce report est conditionné à l'installation définitive du SGC de Rosporden.

Pour la CGT, cette opération est une ingénierie technocratique délirante, la direction semble vouloir continuer de foncer tête baissée dans la destruction du réseau de la DDFIP29 quoi qu'il en coûte pour les agents et les usagers.

Questions diverses

A la demande d'une camarade des domaines nous avons demandé d'évoquer la situation du pôle d'évaluation des domaines en questions diverses.

Nous sommes intervenus à la suite d'un autre syndicat qui apostrophait la direction sur le non remplacement d'une évaluatrice partant à la retraite et la réponse de

Madame Le Rhun qui indique qu'il n'y a pas de perspective de remplacement dans l'immédiat.

Nous avons indiqué que cette situation est intenable pour les évaluateurs.

Réponse de la direction des priorités sont à revoir



Vos élus et expert en CTL
Sandrine ALLAIN, Christian FARGES.



[La section CGT Finances publiques du Finistère Sur Facebook](#) Notre site internet : <https://29.cgtfinancespubliques.fr/>